

COMMUNIQUE DE PRESSE

Orsay, le 23 mars 2020

5 groupements sélectionnés pour la conception et la réalisation d'un pôle sportif et d'un programme de logements étudiants sociaux au sein du Campus urbain de Paris-Saclay

L'EPA Paris-Saclay et Toit et Joie – Poste Habitat, désigné lauréat de la consultation de bailleurs et de gestionnaires pour le lot C3.4, ont désigné 5 groupements en vue de la réalisation d'un programme mixte de logements étudiants sociaux de 260 lits et d'un pôle sportif au sein du quartier de l'Ecole polytechnique du Campus de Paris-Saclay.

L'EPA Paris-Saclay est maître d'ouvrage du pôle sportif et Toit et Joie – Poste Habitat est maître d'ouvrage de la résidence étudiante. Une convention de groupement de commandes a été signée entre les deux maîtres d'ouvrage pour la réalisation du programme.

A la suite de l'avis d'appel public à la concurrence lancé en janvier 2020, le jury qui s'est tenu début mars a sélectionné 5 groupements entreprises / architectes qui pourront remettre leur offre pour le lot C3.4 :

- Maître Cube / Suzel Brout
- Hervé / Vincent Lavergne
- Arbonis / L'Atelier Senzu
- Bouygues Bâtiment Ile de France / Architectures Raphaël Gabrion
- SPIE Batignolles / RMDM Architectes

Une opération mixte à proximité de toutes les commodités du quartier

Situé au cœur du quartier de l'Ecole polytechnique à Palaiseau, le lot C3.4 comprend la réalisation d'une opération mixte imbriquant :

- **Une résidence étudiante sociale, d'environ 6 300 m² de surface de plancher (SDP)** pour 260 lits.
- **Un pôle sportif de quartier, en rez-de-chaussée, d'environ 2 700 m² de surface de plancher (SDP)**, comprenant une salle multisports avec gradins et une salle de boxe, musculation et fitness.

Le secteur comprendra, à terme, trois résidences étudiantes rassemblant environ 900 lits, un groupe scolaire avec un gymnase, un lycée international de 1 400 élèves, un ensemble de logements familiaux et des activités économiques.

La parcelle est localisée en face de Télécom Paris-Télécom SudParis, à moins de 300 mètres d'un arrêt de bus circulant en site propre qui relie le quartier de l'Ecole polytechnique à la gare de Massy TGV en 10 minutes, et au reste du campus. La station de métro de la ligne 18 du Grand Paris Express se situera également à proximité directe du lot.



Emplacement du Lot C3.4 au sein du quartier de l'Ecole polytechnique - Crédit : EPA Paris-Saclay

Une résidence étudiante qui respecte la Charte « Habiter le Campus » et des exigences environnementales poussées

Toit et Joie – Poste Habitat s’engage à respecter les exigences de la Charte « Habiter le Campus » élaborée pour l’EPA Paris-Saclay par Espacité / Babel en lien avec l’Université Paris-Saclay et la Caisse des dépôts et Consignations. Cette Charte définit les objectifs majeurs qui guident la programmation de logements étudiants au sein du Campus : multiplicité des typologies de logements, générosité des espaces partagés au sein des logements et résidences...

Pour cette résidence étudiante, plusieurs typologies de logements sociaux PLS ou PLUS, seront disponibles : T1, T1 pour couples, T4, T5 et T9. Les logements seront accessibles via le Guichet unique, la plateforme de réservation dédiée à la recherche de logements étudiants sur le campus Paris-Saclay (<https://logement.campus-paris-saclay.fr/>).

Plusieurs espaces communs seront proposés aux étudiants notamment une salle de jeux, une salle « club » répondant à des besoins d’organisation d’événements festifs, des espaces pour étudier ou encore une recyclerie permettant aux locataires de s’équiper avec du matériel de seconde main. Toit et Joie – Poste Habitat prévoit de travailler en lien avec les BDE pour animer ces espaces.

L’opération globale (résidence + pôle sportif) visera la Certification NF Habitant HQE (niveau Excellent) ainsi que le niveau E3C1, a minima, du label « E+C- ». Le but étant d’inciter un fort taux d’utilisation d’énergie renouvelable dans l’alimentation du bâtiment ou encore à l’utilisation de matériaux de construction peu carbonés et biosourcés. A ce titre, le programme sera raccordé au réseau d’échange de chaud et de froid du campus urbain de Paris-Saclay.

Calendrier prévisionnel

- **Mars 2020** : Lancement de la phase Offres
- **4 Juin 2020** : Remise des offres
- **Juillet 2020** : Sélection du lauréat
- **Juillet 2020** : Début des études
- **Septembre 2021** : Début des travaux
- **Juillet 2023** : Livraison

Concernant l'EPA Paris-Saclay

L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPA Paris-Saclay) pilote et coordonne le développement du cluster scientifique et technologique de Paris-Saclay dans le cadre d'une Opération d'Intérêt National (OIN). Avec 15 % de la recherche nationale et 40 % des emplois de la recherche publique et privée francilienne, ce territoire, qui s'étend de Masy à Versailles en passant par Saint-Quentin-en-Yvelines, compte parmi les plus puissants pôles d'innovation au monde.

L'EPA Paris-Saclay mobilise les acteurs économiques pour stimuler la croissance autour de filières stratégiques (technologies de l'information et de la communication, santé, énergie, aéronautique-sécurité-défense, mobilité). Avec l'Université Paris-Saclay et l'Institut Polytechnique de Paris, il fédère les acteurs académiques pour renforcer les liens entre la recherche publique et privée et favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat.

Véritable levier de la dynamique du cluster, l'aménagement de Paris-Saclay se structure autour de trois zones principales :

- le Campus urbain, cœur scientifique du cluster sur la frange sud du plateau de Saclay ;
- Versailles Satory, où se développe un pôle dédié aux mobilités du futur au sein d'une ville nature ;
- et le quartier Gare de Guyancourt - Saint-Quentin.

L'ensemble de ces quartiers sera relié par la ligne 18 du Grand Paris Express à partir de 2026.

L'EPA Paris-Saclay conduit une programmation scientifique, économique et urbaine avec l'ambition de créer des quartiers vivants, innovants et durables capables de répondre aux besoins du cluster : arrivée d'établissements de recherche et d'enseignement supérieur, implantation d'entreprises, amélioration des transports, création de logements et d'équipements publics dans un environnement naturel privilégié, avec notamment les 4 115 hectares de la Zone de protection naturelle, agricole et forestière.

Laboratoire de la ville durable, Paris-Saclay définit et met en œuvre des solutions innovantes – et bien souvent inédites à cette échelle - en faveur de la transition écologique.

Il s'agit de porter cette ambition dans toutes les dimensions et synergies possibles que ce soit dans les domaines liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'énergie, l'environnement, les ressources, la biodiversité, l'économie circulaire et la mobilité.

Contact

Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

6 boulevard Dubreuil
91400 Orsay
www.epaps.fr

Agence Manifeste

Lorraine Froment
lorraine.froment@manifeste.fr
01 55 34 99 87


EPA Paris-Saclay

Jérôme Chiaramonti
jerome.chiaramonti@oin-paris-saclay.fr
01 64 54 26 78

 facebook.com/ParisSaclay

 [@parissaclay](https://twitter.com/parissaclay)

 [Paris_saclay](https://www.instagram.com/Paris_saclay)

 Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay

 youtube.com/ParisSaclay

La première société du groupe Poste Habitat, Toit et Joie, a été créée en 1957 pour fournir de nouvelles possibilités d'habitation aux personnels des postes et des télécommunications qui ne bénéficiaient pas, à l'époque, des contributions patronales au logement.

Elle gère aujourd'hui près de 15 000 logements en Ile-de-France : logements locatifs sociaux, accession sociale à la propriété, hébergement d'urgence, résidences à caractère très social, résidences pour étudiants...

Le groupe Poste Habitat perpétue les valeurs qui ont présidé à sa création : produire des logements de qualité à destination des postiers et des plus modestes, et s'attacher à développer pour tous la meilleure qualité de vie possible.

Aujourd'hui, en consacrant toujours plus de moyens tant humains que financiers à la culture, l'écologie et l'innovation sociale, Poste Habitat rappelle que son rôle ne se limite pas à la seule production de logements et de solutions d'hébergement, mais consiste aussi à créer de la civilité, du bien-être et de la sociabilité.